



Mont de Marsan, le 31 juillet 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plan de soutien à l'élevage français Réunion de la cellule d'urgence départementale

En application du plan de soutien à l'élevage français adopté lors du Conseil des ministres du 22 juillet 2015, la cellule d'urgence départementale s'est réunie le 30 juillet, sous la présidence de M. Laurent Monbrun, Directeur de cabinet du Préfet et en présence de M. Graciet, Président de la Chambre d'agriculture des Landes.

A cette occasion, les organisations professionnelles agricoles et les acteurs économiques ont pu faire état de la situation très préoccupante des éleveurs de notre département, en particulier dans la filière bovine (qui compte plus de 200 exploitations en lait et plus de 600 en viande) et dans la filière porcine (qui comprend plus de 50 exploitations).

L'ensemble des 24 mesures du plan national de soutien aux éleveurs a été présenté. Ce plan vise notamment à :

- apporter un appui en trésorerie aux élevages les plus fragilisés et à restructurer leur endettement,
- restaurer la compétitivité des filières d'élevage et leur permettre de reconquérir les marchés nationaux et internationaux.

Les participants à la cellule ont débattu des modalités de mise en œuvre de ce plan pour le département. Ils ont marqué leur souhait d'une action coordonnée pour cibler les exploitations les plus en difficulté et leur proposer rapidement des solutions adaptées à leurs problèmes.

Les acteurs demandent en outre que le plan puisse tenir compte des caractéristiques des élevages landais, qui, bien que moins spécialisés que dans d'autres territoires, restent fortement impactés par la crise.

La prochaine réunion de la cellule d'urgence aura lieu le 18 août sous la présidence de Madame le Préfet. Elle permettra de partager un premier recensement des éleveurs landais en difficulté et d'orienter en conséquence la mise en œuvre des mesures du plan de soutien.

**Contact Technique :**  
[ddtm-sea@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-sea@landes.gouv.fr)

**Contact Presse :**  
Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82  
[marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)  
Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13  
[thierry.morier@landes.gouv.fr](mailto:thierry.morier@landes.gouv.fr)